

Bonjour à tous,

Par décision préfectorale, à compter du lundi 28 septembre 2020 :

« - Les mineurs peuvent pratiquer une activité sportive dans le cadre scolaire, des accueils activité physique dans collectifs de mineurs et des clubs et associations sportifs. **Les établissements sportifs clos et couvert, salle omnisports, patinoire, manège, piscine couverte et salles polyvalentes sont fermés aux autres activités.** »

« - Les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique, y compris dans la forêt, les jardins publics et les squares sont interdits. »

En conséquence, en respect des nouvelles mesures sanitaires dans les salles de pratique de sport et locaux associatifs multi-activités municipaux de Meudon, nous sommes contraints de **suspendre nos cours de Qi Gong et de Taichi chuan** à partir de lundi prochain, le 28 septembre, pour une durée de 2 semaines. La reprise serait donc le lundi 12 octobre 2020.

Comme annoncé au dernier cours, les chèques d'inscription ne seront pas mis en banque avant la reprise.

Nous reviendrons vers vous si, d'ici là, d'autres nouvelles sont annoncées.

Portez-vous bien, soyez vigilants et prudents

Bien cordialement

Marc Tillier